

N° : DP 20/186

DECISION DU PRESIDENT

**MARCHE 79RL18 TRAVAUX DE MISE AUX NORMES
D'ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES
DE TROIS ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC
DE LA METROPOLE TPM : VELODROME D'HYERES,
SALINS D'HYERES ET VALLON DU SOLEIL A LA
CRAU - LOT 2 : GROS ŒUVRE - AVENANT N° 1**

Le Président de la Métropole

VU le décret n°2017-1758 du 26 décembre 2017 portant création de la Métropole Toulon Provence Méditerranée,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article 1 de l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

VU l'article 139-3 du décret relatif aux marchés publics, et l'article R2194-5 du Code de la Commande Publique, indiquant qu'un marché peut être modifié lorsque la modification est rendue nécessaire par des circonstances qu'un acheteur diligent ne pouvait pas prévoir,

VU l'article 139-5 du décret relatif aux marchés publics, et l'article R2194-7 du Code de la Commande Publique, indiquant qu'un marché public de travaux peut être modifié lorsque les modifications ne sont pas substantielles,

VU l'article 139-6 du décret relatif aux marchés publics, et l'article R2194-8 du Code de la Commande Publique, indiquant qu'un marché public de travaux peut être modifié sans vérification de la substantialité des modifications apportées si leur montant n'excède pas 15%,

VU le marché n°79RL18 relatif aux Travaux de mise aux normes d'accessibilité aux personnes handicapées de trois établissements recevant du public de la métropole TPM : Vélodrome d'Hyères, Salins d'Hyères et Vallon du soleil à La Crau, Lot 2 : Gros Œuvre, notifié le 26 décembre 2018 à SC PACA, pour un montant de :

- Tranche ferme : 108 168.20 € HT,
- Tranche optionnelle affermie : 40 641.14 € HT,
- Total : 148 809.34€HT,

VU le projet d'avenant n°1 ci-annexé,

CONSIDERANT qu'en cours de travaux au Vélodrome, il est apparu que le passage de la porte donnant accès aux locaux de rangement des vélos doit être élargie à 1,33m au lieu de 0,93m, et qu'en outre, lors de la dépose du revêtement en faïence, les cloisons prévues pour être conservées étaient apparues instables pour les futurs aménagements,

CONSIDERANT qu'il est demandé de déposer entièrement ces cloisons, ce qui engendre une moins-value de la dépose et de l'évacuation des revêtements de mur sur les cloisons démolies,

CONSIDERANT qu'aux Salins, le géotechnicien a demandé un essai de contrôle sur les micropieux,

CONSIDERANT qu'il est demandé de poser des jauges SAUVIGNAC afin surveiller les fissures du club house du Vallon du Soleil qui continue d'être utilisé malgré les fissures et l'absence de fondations,

CONSIDERANT que ces travaux sont nécessaires à l'achèvement de l'ouvrage et ne modifient pas l'économie générale du contrat,

CONSIDERANT que ces modifications sont chiffrées en moins-value à 414.40 € HT et en plus-value à 4 517.48 € HT, soit une augmentation de 4 103.08 € HT,

CONSIDERANT que cela porte le prix global et forfaitaire du marché de 148 809.34 € HT à 152 912,42 € H.T,

CONSIDERANT que cette augmentation représente 2.76% du prix initial,

DECIDE

ARTICLE 1

DE SIGNER l'avenant n°1 au marché 79RL18 avec SC PACA d'un montant de 4 103.08 € HT ainsi que tous les actes nécessaires à son exécution.

ARTICLE 2

DE DIRE que les crédits sont inscrits aux Opérations 52227, 52248 et 23140.

La présente Décision sera

- transmise à Monsieur le Préfet
- reproduite sur le Registre ouvert à cet effet
- affichée sur les panneaux destinés à cet effet
- communiquée sous forme de donner acte du Conseil Métropolitain lors de sa prochaine séance

Fait à Toulon, le **16 JUN 2020**

Hubert FALCO

Président de la Métropole
Toulon Provence Méditerranée
Ancien Ministre





MARCHE N° 79RL18

Travaux de mise aux normes d'accessibilité aux personnes handicapées de trois établissements recevant du public de la métropole TPM : Vélodrome d'Hyères, Salins d'Hyères et Vallon du soleil à La Crau

Lot 2 : Gros Œuvre

AVENANT N° 1

A - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MARCHE

Collectivité : Métropole Toulon Provence Méditerranée, représentée par Monsieur Hubert FALCO - Président en exercice, dûment habilité par décision du Conseil Communautaire n° 14/04/5 du 14 avril 2014, portant délégations au Président au Bureau.

Direction : Direction Générale des Services Techniques, Territoires et Proximité

Titulaire du marché : SC PACA, représenté par Christophe TROIN, Directeur d'agence

Numéro du marché : 79RL18- 18378

Date de notification : 26 décembre 2018

Montant initial du marché : 148 809.34€HT (prix global et forfaitaire)

Imputation budgétaire : Opérations 52227, 52248 et 23140

Nature de l'acte modifiant le marché :
Adaptation techniques mineures

ENTRE LES SOUSSIGNES

Monsieur Hubert FALCO, Président, agissant au nom et pour le compte de la Métropole de Toulon Provence Méditerranée,

D'une part,

Et

SC PACA, représenté par Christophe TROIN, Directeur d'agence,

D'autre part,

IL A ETE ENTENDU ET CONVENU CE QUI SUIT :

B - OBJET DE L'AVENANT

Article 1 Objet de l'avenant

- 1- En cours de travaux au Vélodrome, Il est apparu que le passage de la porte donnant accès aux locaux de rangement des vélos doit être élargie à 1.33m au lieu de 0.93m. En outre, lors de la dépose du revêtement en faïence, les cloisons prévues pour être conservées étaient apparues instables pour les futurs aménagements. Il est demandé de déposer entièrement ces cloisons, ce qui engendre une moins-value de la dépose et de l'évacuation des revêtements de mur sur les cloisons démolies, conformément aux devis 1 et 2 annexés.
- 2- Aux Salins, le géotechnicien a demandé un essai de contrôle sur les micropieux, conformément au devis annexé.
- 3- Il est demandé de poser des jauges SAUVIGNAC afin surveiller les fissures du club house du Vallon du Soleil qui continue d'être utilisé malgré les fissures et l'absence de fondations, conformément au devis annexé.

Article 2 Montant de l'avenant :

Le montant des prestations objets du présent avenant, se décompose comme suit :

- 1- Elargissement porte : plus-value de 850.56€HT
Démolitions complémentaires : plus-value de 1 284.08€HT
Non dépose de revêtements de mur ; moins-value de 414.40€HT
- 2- Essai micropieux : plus-value de 1 500€HT
- 3- Jauges fissures : plus-value de 882.84€HT

Soit une plus-value totale de **4 103.08 €HT.**

Le présent avenant porte le montant global du marché de 148 809.34€HT à **152 912.42 € H.T.**

Article 3 **Autres incidences (délai)**

La durée d'exécution des travaux est prolongée jusqu'à la fin de réalisation des travaux.

Article 4 **Divers**

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de différence.

C - SIGNATURES

Fait à Toulon , le 08/05/2020

Pour l'entreprise

Pour Toulon Provence Méditerranée
Pour le Président, par délégation,
Le Directeur Général des Services

Valérie PAECHT

Signature
CHIRAIN
SARL SC PACA
1 Voie Ariane - ZI Athélia 1
13600 LA CIOTAT
Tél : 09 50 77 38 07
Siret : 831 011 556 00022
TVA Intracommunautaire : FR 44 831 011 556

**SC PACA**1 Voie Ariane
ZI Athelia 1
13600 LA CIOTAT

Tél : 0950773807 - Fax : - email : c.troin.paca@souchon.pro



D E V I S	METROPOLE TPM Hôtel de la Métropole - 107 Boulevard Henri Fabre CS 30536 83041 TOULON Cedex 09
LA CIOTAT, le 21/10/2019	
Référence : 20190029	
Objet du devis	
Devis n°01 - Elargissement porte zone sanitaires à 1m33 dans mur déjà construit en SIPOREX - site du Vélodrome HYERES	

Réf.	Désignation	Quantité	Un	Prix unit.	Montant H.T.
	<u>Reprise ouverture pour mise en place porte tiercée 1m33 au lieu de 0,93</u>				
	Découpe mur Siporex construit et démolition du linteau	1,00	U	283,52	283,52
	Elargissement de l'ouverture avec création d'un raidisseur et linteau pour ouverture 1m33	1,00	U	567,04	567,04
	Demande utilisateurs du Vélodrome pour passage par la porte avec des vélos				
	Sous-total Reprise ouverture pour mise en place porte tiercée 1m33 au lieu de 0,93			850,56	850,56

SARL SC PACA1 Voie Ariane
ZI Athelia 1
13600 LA CIOTAT
Tél : 09.51.01.52.66
Siret : 831 011 556 00022
TVA Intracommunautaire : FR 44 831 011 556

Total H.T.	850,56
T.V.A. 1 : 20,00 %	170,11
Total T.T.C.	1 020,67
Net à payer (Euros)	1 020,67

Escompte de 0 % pour paiement anticipé.
Taux de pénalité de retard : 0 %.

Référence	Récapitulatif	Prix U.	Quantité	Montant H.T.
1	Reprise ouverture pour mise en place porte tiercée 1m33 au lieu de 0,93	850,56	1,00	850,56

**SC PACA**1 Voie Ariane
ZI Athelia 1
13600 LA CIOTAT

Tél : 0950773807 - Fax : - email : c.troin.paca@souchon.pro



D E V I S	METROPOLE TPM Hôtel de la Métropole - 107 Boulevard Henri Fabre CS 30536 83041 TOULON Cedex 09
LA CIOTAT, le 22/10/2019	
Référence : 20190057	
Objet du devis	
Devis n°02 - Démolitions complémentaires de cloisons briques et placostyl douches - site du Vélodrome HYERES	

Réf.	Désignation	Quantité	Un	Prix unit.	Montant H.T.
	<u>Dépose / Démolition</u>				
2.1.3	Déposes et évacuation de cloisons complémentaires vues sur site Vélodrome dans les douches de l'aile Est - cloisons existantes non conservables cis dépose faux plafond de la circulation	1,00	Ens	1 284,08	1 284,08
2.1.4	Moins value pour non déposes et évacuation de revêtements de murs, faïence sur les cloisons complémentaires démolies	-20,00	M2	20,72	-414,40
	Demande Maîtrise d'Oeuvre et Maîtrise d'Ouvrage car cloisons prévues d'être conservées en placostyl non stables par rapport au futur aménagement				
	Sous-total Dépose / Démolition			869,68	869,68

SARL SC PACA1 Voie Ariane
ZI Athelia 1
13600 LA CIOTAT
Tél : 09 51 01 52 66
Siret : 831 011 556 00022
TVA Intracommunautaire : FR 44 831 011 556

Total H.T.	869,68
T.V.A. 1 : 20,00 %	173,94
Total T.T.C.	1 043,62
Net à payer (Euros)	1 043,62

Escompte de 0 % pour paiement anticipé.
Taux de pénalité de retard : 0 %.

Référence	Récapitulatif	Prix U.	Quantité	Montant H.T.
1	Dépose / Démolition	869.68	1.00	869.68

**SC PACA**

1 Voie Ariane

ZI Athelia 1

13600 LA CIOTAT

Tél : 0950773807 - Fax : - email : c.troin.paca@souchon.pro



D E V I S	METROPOLE TPM Hôtel de la Métropole - 107 Boulevard Henri Fabre CS 30536 83041 TOULON Cedex 09
LA CIOTAT, le 22/10/2019	
Référence : 20190184	
Objet du devis	Devis travaux AdAP PMR - site Les Sâlins HYERES - essai de contrôle sur micropieu suite demande géotechnicien

Ref.	Désignation	Quantité	Un	Prix unit.	Montant H.T.
	<u>Essai de contrôle sur micropieu</u>				
	Essai de contrôle sur le micropieu le plus chargé	1,00	U	1 500,00	1 500,00
	Demande du géotechnicien GEOLITHE suite avis sur micropieux après réalisation (pas de demande faite dans les rapports G4 et G5), pas de demande au CCTP				
	Sous-total Essai de contrôle sur micropieu			1 500,00	1 500,00

SARL SC PACA

1 Voie Ariane

ZI Athelia 1

13600 LA CIOTAT

Tél : 09 51 01 52 66

Siret : 831 011 556 00022

TVA intracommunautaire : FR 44 831 011 556

Total H.T.	1 500,00
T.V.A. 1 : 20,00 %	300,00
Total T.T.C.	1 800,00
Net à payer (Euros)	1 800,00

Escompte de 0 % pour paiement anticipé.

Taux de pénalité de retard : 0 %.

Référence	Récapitulatif	Prix U.	Quantité	Montant H.T.
1	Essai de contrôle sur micropieu	1 500,00	1,00	1 500,00

**SC PACA**1 Voie Ariane
ZI Athelia 1
13600 LA CIOTAT

Tél : 0950773807 - Fax : - email : c.troin.paca@souchon.pro



D E V I S	METROPOLE TPM Hôtel de la Métropole - 107 Boulevard Henri Fabre CS 30536 83041 TOULON Cedex 09
LA CIOTAT, le 22/10/2019	
Référence : 20190062	
Objet du devis	Devis pour pose de jauges Saugniac pour suivi de fissures sur Pool House - site VALLON DU SOLEIL à LA CRAU

Réf.	Désignation	Quantité	Un	Prix unit.	Montant H.T.
	<u>Pose de jauges pour suivi des fissures</u> Pose de jauges Saugniac pour suivi des fissures sur les façades et 1 à l'intérieur du bâtiment sur le Pool House du VALLON DU SOLEIL, compris la fourniture et pose de jauges, fourniture d'un plan d'implantation des jauges et relevé initial. Demande Maître d'Ouvrage pour suivi des fissures du Pool House au Vallon du Soleil, bâtiment au dessus des sanitaires et vestiaires Sous-total Pose de jauges pour suivi des fissures	7,00	U	126,12	882,84
				882,84	882,84

SARL SC PACA1 Voie Ariane
ZI Athelia 1
13600 LA CIOTAT
Tél : 09 51 01 52 66
Siret : 831 011 556 00022
TVA intracommunautaire : FR 44 831 011 556

Total H.T.	882,84
T.V.A. 1 : 20,00 %	176,57
Total T.T.C.	1 059,41
Net à payer (Euros)	1 059,41

Escompte de 0 % pour paiement anticipé.

Taux de pénalité de retard : 0 %.

Référence	Récapitulatif	Prix U.	Quantité	Montant H.T.
1	Pose de jauges pour suivi des fissures	882.84	1.00	882.84